

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MONTMORIN ISSERTEAUX

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU VENDREDI 07 NOVEMBRE 2014

Présents : Mmes BRUEL Marie, DISCHAMP Virginie , MORIN Andrée-Marie, PEYRON Florence (Montmorin), MOUILLAUD Christine, PIALOUX Michelle, PILVEN Céline, PIREYRE Bernadette, PIRONOM Denise (Isserteaux) et Mrs FUSTIER François (Montmorin), MICOL Alexandre, PINAUD Nicolas (Isserteaux).

Excusés :GUILLAUME Gérard, RAYNAUD Amandine (Montmorin)

Absente : DUSSOT Isabelle(Montmorin)

Secrétaire de séance : Christine MOUILLAUD

➤ **Planning annualisé des employées**

Monsieur le Président rappelle brièvement l'origine des heures complémentaires attribuées aux agents du SIMI depuis la rentrée scolaire de septembre qui ne permettait pas une annualisation définitive de leur temps de travail, à savoir les situations de mesdames Josiane Mouilhaud et Christine Arnaud.

Josiane Mouilhaud, en invalidité puis retraitée, ne fait plus partie des effectifs de la collectivité ; quant à Christine Arnaud elle a été reconnue en incapacité totale et définitive une seconde fois par le comité médical du Centre de Gestion. Les heures complémentaires attribuées aux remplaçantes n'étant plus nécessaires, Monsieur le Président propose les annualisations suivantes :

Anaïs CHASSAIGNE	19 heures/ semaine annualisées
Patricia CONTE	20 heures/ semaine annualisées
Patricia FOUILHOUX	28.15 heures/ semaine annualisées
Corinne LACHAL	31.70 heures/ semaine annualisées
Véronique LEDOURNER	30.50 heures/ semaine annualisées
Annie REYNARD	33.30 heures/ semaine annualisées

Pour ce faire, il convient d'établir un avenant aux contrats à durée déterminée de mesdames Anaïs Chassaigne et Patricia Fouilhoux qui sont stagiaires, de délibérer et prendre un arrêté pour les agents titulaires, le cas de Patricia Conte ne nécessitant aucun aménagement puisqu'elle a été recrutée sur la base d'un contrat d'accompagnement à l'emploi de 20 heures/ semaine. Mise aux voix cette proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Organisation des TAPS à Montmorin**

Monsieur le Président expose que suite au départ le 16 octobre dernier de l'intervenante des TAPS en session d'arts plastiques à l'école de Montmorin, il a dû pourvoir rapidement à son remplacement, qui sera de fait effectué jusqu'à la fin de la session par Anaïs Chassaigne et Patricia Conte. Le contrat de cette dernière étant légalement limité à 20 heures/ semaine, une modification des emplois du temps de ces deux agents s'est imposée : 3 heures de ménage de P.Conte sont remplacées par 3 heures d'animation des TAPS. C'est A.Chassaigne qui effectue ces 3 heures de ménage en heures complémentaires. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Nouvelle adhésion au « pôle santé au travail » du Centre de Gestion**

Monsieur le Président rappelle que jusqu'à présent la collectivité adhère au service médecine du travail du Centre de Gestion sur la base annuelle de 0,10% de la masse salariale. A compter du 1^{er} janvier 2015, une nouvelle convention supprimant les modalités précédentes et instaurant le tarif de 65 € par salarié sera signée avec le Centre de Gestion pour ce service. La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Décision modificative**

Monsieur le Président informe l'assemblée que la ligne budgétaire créditée pour les versements aux coopératives scolaires n'est pas suffisamment abondée et qu'il convient par conséquent de prévoir la décision modificative suivante au budget :

Chapitre 65 – Article 6574 subventions aux associations et autres organismes + 1 196.00 €	Chapitre 022 – dépenses imprévues - 1 196,00 €
---	--

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Action sociale envers les agents**

Monsieur le Président propose de reconduire les modalités d'action sociale envers les agents de l'année précédente, à savoir un bon d'achat d'une valeur de 110 € pour chacune. La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Points sur les transports scolaires**

Monsieur le Président rappelle que le service du transport scolaire n'est pas « un service à la carte » et qu'il n'est pas possible de changer un enfant de bus certains jours pour accommoder les familles, sachant que les bus sont déjà remplis. L'assemblée s'interroge d'ailleurs sur la capacité ou non du syndicat à proposer ce service à de nouvelles familles en l'état actuel des choses. Trois bus sont mis à disposition par le Conseil Général qui a validé la durée et les arrêts dans les villages des trajets. Le SIMI étant une des dernières collectivités à proposer ce service, le Conseil Général interrogé ne mettra pas à disposition un quatrième bus, même pour raccourcir la durée des parcours. La solution envisagée sera de mettre en service deux grands cars qui desserviront uniquement les deux écoles d'Isserteaux et de Montmorin, à charge des parents d'emmener et d'aller chercher chaque jour leurs enfants jusque là.

Une incertitude donc pour le mode de fonctionnement à la rentrée 2015 : service de proximité comme à ce jour ou grand car d'école à école ?

➤ **Questions diverses**

Point sur les TAPS

Pour Montmorin, une réunion d'évaluation des sessions en cours en présence des enfants délégués de classes, des parents d'élèves, des intervenants et du SIMI est prévue le **vendredi 21 novembre à 18h30 à l'école de Montmorin**. Les activités actuellement proposées sont arts plastiques, calligraphie, environnement, sport. L'activité théâtre sera proposée lors de la prochaine session en février. Il est étudié la possibilité selon la capacité financière ou non des communes de recruter un intervenant supplémentaire afin d'alléger les groupes d'enfants qui sont assez chargés.

Par ailleurs, un avertissement **avant exclusion** pour mauvaise conduite **a été donné à trois enfants qui perturbent régulièrement le bon déroulement des activités**.

A Isserteaux, P.Fouilhoux et C.Lachal proposent des activités manuelles aux enfants ou des jeux dans la cours lorsque le temps le permet.

Délégations du Président

La réflexion sur l'organisation des TAPS sera confiée à M.Bruel, l'organisation des transports à B.Pireyre, le suivi du temps de travail des agents à V.Dischamp. Le budget sera étudié et suivi par F.Fustier, B.Pireyre et F.Peyron.

Menus à la cantine de Montmorin

Des parents s'interrogent sur la possibilité de cuisiner des aliments frais aux enfants qui fréquentent la cantine de Montmorin, surtout le jeudi où il y a plus de temps disponible pour préparer les repas. Monsieur le président explique que les agents ont dû s'habituer au nouvel appareillage de la cuisine, que la préparation de produits frais pour de nombreux repas demande beaucoup de temps que les agents ne possèdent pas forcément mais que l'achat d'un robot est prévu pour remédier en partie à cette situation.

N.Pinaud et F.Peyron se proposent de visiter d'autres restaurants scolaires proposant des repas bio.

François FUSTIER	Bernadette PIREYRE	Marie BRUEL	Florence PEYRON	Michelle PIALOUX
Gérard GUILLAUME	Christine MOUILLAUD	Virginie DISCHAMP	Amandine RAYNAUD	Nicolas PINAUD
Andrée-Marie MORIN	Céline PILVEN	Isabelle DUSSOT	Alexandre MICOL	Denise PIRONOM